

DECRET N° 2024/106 DU 09 AVR 2024
portant nomination de Recteurs dans certaines
Universités d'Etat.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

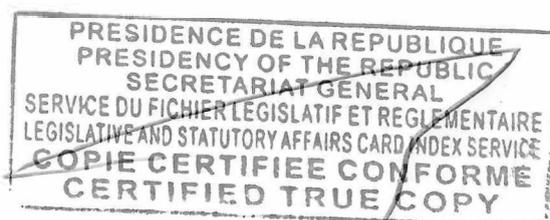
- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n° 2001/005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu** le décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création d'universités ;
- Vu** le décret n°93/036 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;
- Vu** le décret n°93/037 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé II ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2012/433 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu** le décret n°2022/003 du 05 janvier 2022 portant création d'Universités ;
- Vu** le décret n°2022/008 du 06 janvier 2022 portant organisation administrative et académique de l'Université de Bertoua,

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après dans certaines universités d'Etat :

I – UNIVERSITE DE BERTOUA

Recteur : **Monsieur PEGBYEMB Dieudonné Emmanuel**, Professeur.



II – UNIVERSITE DE YAOUNDE I

Recteur : Monsieur ETOUA Rémy Magloire Dieudonné, Professeur.

III – UNIVERSITE DE YAOUNDE II

Recteur : Monsieur OMGBA Richard Laurent, Professeur.

Article 2 : Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais.

YAOUNDE, le 09 AVR 2024

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY



LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE,

PAUL BIYA